

Compte rendu de la réunion du Bureau du 12 février 2006

Numéro SPECIAL BUREAU



LE MOT DU PRESIDENT

Chers collègues,

Nous commençons cette année 2006 avec une situation sanitaire préoccupante dans l'océan indien. Nous l'avons examiné à notre mesure et avons souhaité attirer l'attention de chacun d'entre nous sur les risques réels encourus.

Ainsi avons-nous décidé d'organiser notre prochain congrès en métropole sur un thème qui nous intéresse tous tant la mobilité de nos concitoyens vers l'Europe est devenue une réalité quotidienne avec ses succès et ses échecs mais surtout ses difficultés.

Nos objectifs pour cette année avec le bureau seront de conforter notre place tant au sein de nos collectivités qu'auprès des pouvoirs publics en métropole et en Europe à travers une campagne d'adhésion, l'organisation d'un colloque sur le développement durable puis de notre congrès sur un thème d'actualité suite aux événements des banlieues de l'année dernière.

Le rétablissement de relations avec MEDETOM est de bon augure...

Le Président de l'ACD'OM.

Jean Claude CHRISTOPHE- Maire
adjoint de Gosier (Guadeloupe)

**LE PROCHAIN CONGRES DE L' ACD ' O M
Devrait se tenir à Paris en septembre 2006**

PARTAGE D'EXPERIENCES

**Une partie des élus du
Pacifique lors du
congrès de Guadeloupe**



La gestion de la crise sanitaire à La Réunion divise aujourd'hui l'opinion publique, le représentant de l'Etat et les élus. Compte tenu de la situation, l'heure n'est sans doute plus à la polémique mais celle-ci perdure. Le plan de lutte et les produits utilisés suscitent réactions et refus tant les informations sont contradictoires. Bien communiquer ne semble pas être le point fort des services de l'Etat dans cette crise!

C'est un peu la cacophonie entre produits toxiques et lutte biologique comme entre techniciens et spécialistes de tous poils...

Pourtant du choc des idées devraient jaillir la lumière pour peu qu'on veuille la regarder.

Bien que le principe de précaution ait été inscrit dans la constitution française récemment, il ne semble pas avoir franchi les océans.

Nous ne pouvons que lancer un appel à la raison pour que l'intérêt général soit géré collectivement. Et non de façon isolée.

La lutte anti-vectorielle est de mise dans nos territoires depuis de longues années. Si dans votre collectivité vous avez mené une expérience originale pour gérer cette lutte ou une crise du même type, **faites-le nous savoir.**

Pour l'ACD'OM, l'essentiel est de préserver durablement notre avenir.

L'utilisation de produits de lutte biologique doit donc être privilégiée.

LE BUREAU:

Président : Jean Claude CHRISTOPHE

Vice Présidents:

Martinique : Garcin MALSA

Guyane: Jean Pierre ROUMILLAC

La Réunion: Roland HOAREAU

Mayotte: Abdallah HASSANI

Polynésie: Dauphin DOMINGO

Nouvelle Calédonie: Harold MARTIN

Secrétaire Général: Lilian MALET

Adjoint: Isbert CALVADOS

Trésorier: Théogat BALZINC

Adjoint: Marie Lucile BRESLAU

Le 12 février, le bureau s'est réuni à Paris. A l'ordre du jour :

- Compte rendu du congrès 2005
- Projet de calendrier 2006
- Projet de budget 2006
- Questions diverses

TOUT SAVOIR SUR L'ACDOM
rendez-vous sur notre site internet
<http://www.france-acdom.net>

Le point sur le dernier congrès:

Le dernier congrès en Guadeloupe, malgré toutes les embûches, a été un franc succès tant sur le plan de l'organisation, de la participation que du travail réalisé.

Toutes les factures ont été réglées au 31 décembre. Concernant plus particulièrement la revue, sa rédaction a été faite totalement bénévolement par un certain nombre de rédacteurs et l'équilibre financier a été largement dépassé grâce au travail de certains administrateurs dont le Président et le Secrétaire Général.

La journée des Territoires a vu la participation de plusieurs Présidents de collectivités départementales et régionales.

Plusieurs partenaires avaient répondu présents (DEXIA, OCEOR, l'IGN, Plastic Omnium, SEMSAMAR...) de même que des associations comme l'APVF, la FNSEM, l'AMEDOM, la Conférence des Présidents et Vice Présidents des Communautés d'outre mer...

LES DECISIONS:

Le congrès 2006 devait se tenir à Mayotte mais les Maires nous ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas l'organiser cette année. Le Vice Président Roland HOA-RAU, s'appuyant sur la crise des banlieues qui a touché directement parfois les populations originaires d'outre mer, a pensé qu'il serait plus judicieux de se pencher sur ce problème et également de ne pas prendre de risques par rapport à la crise sanitaire qui prévaut dans l'océan indien. Le Congrès aura donc lieu en métropole.

Une réunion du Conseil d'administration est programmée les 7, 8 et 9 avril en Guyane. Ce sera l'occasion d'adopter le budget 2006 et d'arrêter et d'approuver les comptes 2005.

A titre exceptionnel et afin de tenir compte du handicap de la distance, il a été proposé de prendre en charge à 50% le transport aérien pour les administrateurs de Polynésie et de Nouvelle Calédonie qui participeraient à ce conseil d'administration.

Un colloque sur le Développement durable en Outre Mer sera organisé à Paris avec tous nos partenaires. Celle-ci pourrait se tenir au cours de la semaine du Développement durable début juin.

Adhésion de l'ACD'OM à l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe.

Accord pour mettre en œuvre un dossier d'agrément comme organisme de formation.

Mise en sommeil du Concours Développement Durable pour 2006 mais la remise des prix du concours 2005 sera organisé début juin.

LE COMMUNIQUE CONCERNANT LE CHIKUNGUNYA:

Le bureau de l'ACD'OM, réuni à Paris le 12 février 2006, a examiné la situation qui prévaut dans l'océan indien.

Il s'avère que :

Le moustique, vecteur du virus Chikungunya, est présent dans tout l'outre mer.

La lutte contre ce moustique préconise l'utilisation de produits pouvant faire courir un danger aux populations et aux écosystèmes.

Le Maire, directement concerné par ce problème, est par nature le mieux à même d'apprécier la situation au plan local.

Les économies des territoires touchés par ce virus sont fortement ébranlées.

Par conséquent :

Le bureau de l'ACD'OM ne souhaitant pas que les Régions non encore atteintes se voient à l'avenir confrontés aux mêmes problèmes qu'à La Réunion et à Mayotte, attirent l'attention des Maires et celles des pouvoirs publics en général sur les risques potentiels d'extension de cette pandémie et la nécessité de mettre en œuvre au plus vite des actions de prévention sur l'ensemble des terri-

toires de l'outre mer.

Soucieux du développement durable de ces territoires, demande aux pouvoirs publics de n'utiliser que des produits ne présentant aucun danger pour les populations et respectant l'environnement.

Demande d'associer étroitement les Maires de La Réunion et de Mayotte aux plans de lutte actuellement mis en œuvre.

Demande que des mesures urgentes soient prises pour assurer la pérennité des secteurs économiques en danger.

Le bureau de l'ACD'OM a été reçu par le Directeur de Cabinet de François BAROIN au Ministère de l'Outre Mer. M. Dominique VIAN s'est entretenu pendant deux heures avec les élus présents et a tenté notamment de les rassurer concernant la gestion de la crise sanitaire à La Réunion et à Mayotte.

L'aide et la participation du Ministère a été évoqué pour le colloque « Développement durable en Outre Mer » et le prochain congrès qui aura pour thème « Mobilité et insertion citoyenne des originaires d'Outre Mer en France métropolitaine ».

